

Compte Rendu Comité Exécutif n° 487
Mardi 27 mai 2025
En distanciel

Membres du COMEX présents : Pascal BONNETAIN (Président) – Maryse VISEUR (Secrétaire générale) – Patrick LEFOULON (Trésorier), Anne-Lise BARDET, Marie LANFRANCHI, Clémence LAROCHE, Agnès LEGROUX, Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Pauline FRESLON et Mathurin MADORE (Représentants des athlètes) et Julien ISSOULIE (DTN).

Membres Invités : Georges LE PALLEC (Président du Conseil d'administration), Alexandra VIGOUREUX (DAG).

Membres Excusés : Germinal PEIRO, (Vice-président).

Liste de diffusion : Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 19h30

SUIVI	
1. Suivi des décisions Comex	Aucune décision antérieure ne fait l'objet de remarque en séance.
2. Agenda - calendrier du Comex	Ce point n'est pas abordé en séance.
3. Dossiers d'adhésion	Deux dossiers de demande d'adhésion sont soumis à l'approbation du COMEX :
a. Demande affiliation – Association « Ensemble On Va'a Loin »	a. Demande affiliation – Association « Ensemble On Va'a Loin » « Ensemble On Va'a Loin » est une association loi 1901 fondée le 19 mars 2024. La structure est située aux Sables d'Olonne dans le département de la Vendée. La présidente de cette structure est Madame Sophie GUERMANN, licenciée à la FFCK. L'association a pour objet la promotion du bien-être physique et moral par le sport à la suite d'un problème de santé, ainsi que d'organiser et développer la pratique du canoë, du kayak et des disciplines associées. Elle souhaite atteindre ses objectifs en proposant notamment les activités suivantes : organiser des événements culturels et sportifs, organiser des rencontres et des conférences, collecter des fonds pour soutenir les associations de patients atteints par le cancer... L'association construit son projet en œuvrant en faveur de l'inclusion de personnes porteuses de handicap, vivant ou ayant vécu une pathologie lourde et/ou complexe. L'association a pour but de faire ramer ces personnes sur des pirogues polynésiennes appelées Va'a. Le choix du Va'a a été fait parce ce qu'il se pratique en équipage de 6 rameurs permettant un bon accompagnement et une transmission des valeurs de la discipline à savoir : le partage, la convivialité, la cohésion et l'équité. Avis CRCK : Avis favorable du CRCK.

b. Demande agrément – SPORSICA	Cette jeune association montre déjà un fort engagement et cela notamment dans le domaine du sport santé avec l'organisation d'une première sortie en octobre 2024. Lors de cette sortie, des professionnelles de la santé étaient présents et semble avoir les soutiens de la Ville des Sables d'Olonne. Une partie des adhérents, dont la présidente Sophie CATTIAU, sont issus du milieu fédéral et actuellement licenciés au Canoë Kayak Cote de Lumière (CKCL) aux Sables d'Olonne. Grâce à ces expériences FFCK, Sophie a une pagaie rouge Océan Racing et est en formation CQP Monitrice CK. De plus, des adhérents ont d'autres diplômes d'encadrement professionnel (BEESAPT). La formation des encadrants semble être un souhait important pour cette structure. Aujourd'hui, Ensemble on Va'a Loin ne dispose pas de locaux et de matériel. Des conventions vont être mises en place avec le CKCL afin de permettre la pratique de l'activité sport santé. Le CDCK85 et le CRPLCK émettent donc un avis favorable à l'affiliation de cette structure. Les 2 Comités accompagneront ce nouveau club dans la poursuite de la structuration et actions. Avis du service : Avis favorable. Les statuts de l'association répondent pleinement aux exigences légales et préconisations fédérales de la FFCK. → Le ComEx valide à l'unanimité l'affiliation de l'association « Ensemble On Va'a Loin' ». b. Demande agrément – SPORSICA SPORSICA est une association loi 1901 qui a été créée en 2006. Elle se situe sur le territoire Corse à Sainte Lucie de Porto Vecchio. L'association propose des activités de pleine nature en particulier des activités nautiques (kayak de mer, kayak surf et disciplines associées) et de moyenne montagne pour favoriser la découverte du milieu environnemental, le sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable. Pour les activités nautiques, elle organise des sorties encadrées et de la location de matériel. Cela va de l'initiation, au perfectionnement, aux randonnées côtières ou encore aux balades. La structure a déjà été adhérente à la FFCK en 2020. Avis CRCK : Avis favorable du CRCK par la voix de Monsieur Sauveur Grisoni. Cette structure s'inscrit dans la nouvelle dynamique du comité ainsi que dans le projet de développement et de gestion. Avis du service : Avis favorable pour un agrément. → Le ComEx valide à l'unanimité l'agrément de la structure « Sporsica ».
---------------------------------------	--



DECISIONS	
1. Validation de la composition des commissions	En application des règlements fédéraux, la composition de certaines commissions doit être validée par le Comité Exécutif. Dans ce cadre, le Comité Exécutif examine les propositions de composition pour les commissions suivantes : - Commission nationale des Juges et arbitres - o CAYREL Anne, Présidente - o FRAISSE Lionel, chargé de mission - Commission Nationale Enseignement Formation - o BONVALET Samuel, Président - o GUERRERO Juan, membre - o FRANCOIS Rémi, membre - o VILAIN Guillaume, membre - o ARNAL Sandrine, membre - Commission Nationale d'activité Dragon Boat - o FAUDOT Patrick, Président - o ARGENSON Thomas, Gestionnaire Classement - o BALLAN Emilie, Responsable communication - o BEUZEVILLE Xavier, Gestionnaire Juges et arbitres - o CHEVIET Carole, Chargée relations ECA / ICF et IDBF - o GAUME Sophie, Chargé règlement Internationaux - Commission Nationale d'activité Waveski Surfing - o MENOUE Corentin, Président - o PETER Lou, membre - o LE LAN Maden, membre - o BAYLACQ Océane, membre - o GAUTIER Théo, membre - o BURASOVITCH, Enora, membre - Commission Nationale d'activité Freestyle - o DEMALINE Jérémie, Président - o SCHREIBER Lucien, membre - o DIDIER Grégory, membre - o MICHAUD Océane, membre - o MOUSTROU Jean-Yves, membre - o DOLLE Tom, membre - o SOUBRY Pierre, membre - Commission Nationale d'activité slalom - o DELAGE Sophie, Président - o BOULAN Catherine, Secrétaire - o CALMETTE Philippe, membre - o PORTIER Flavien, Gestionnaire course et classement - o THUEUX Laetitia, Gestionnaire Juges et arbitre - o ACHAR Jacky, Gestionnaire Calendrier - o ADISSON Tanguy, membre - o CHAPLAIS Sébastien, membre



- Commission Nationale d'activité descente
 - o GERARD Mathias, Président
 - o MEISSNER Boris, Gestionnaire Calendrier
 - o HABRIOUX Fabienne, Gestionnaire Juges et arbitre
 - o PLANCHAIS Alban, membre
 - o URVOIS Laurent, membre
- Commission Nationale d'activité Kayak polo
 - o BRACKEZ Virginie, Président
 - o LOIR Matthieu, Président
 - o GARRIGUE Laurent, Gestionnaire course et classement
 - o VIGNET Eric, Secrétaire
 - o DROUAL David, membre
 - o ROBERT Marion, membre
- Commission Nationale d'activité Sprint
 - o BONIN Daniel, Président
 - o PETIBOUT Mélanie, Secrétaire
 - o KESCH Anne, Trésorière
 - o BENEZIT Claude, Référent Marathon
 - o BOYER Bastien, Gestionnaire course et classement
 - o CARRE Cyrille, membre
 - o FLEURIOT Vincent : membre
 - o HAUTOIS Vianney : Référent Paracanoë
 - o MASSON Patrick : Gestionnaire Juges et arbitre
- Commission Nationale d'activité Ocean Racing
 - o SZLACHTA David, Président
 - o JACOB Tanguy, Gestionnaire Juges et arbitre
 - o BROUSTAL Floriane, Gestionnaire course et classement
 - o LAMBERT Nicolas, membre
 - o EYCHENNE Iloha, membre
 - o LEROUX Benoit, membre
 - o DE GUEMBECKER Daphné, membre
- Commission Nationale Jeunes
 - o LIGNEREUX Maxime, Président
 - o LOUIS Catherine, Secrétaire
 - o DICKENS Peggy, Gestionnaire Calendrier
 - o FAURE Elodie, Gestionnaire Juges et arbitre
 - o MOUTIERS Julien, Gestionnaire course et classement
- Commission Nationale des activités de Loisirs – en attente
- Commission Nationale ESIND
 - o DANTIN Georges Co-Président
 - o CAILLEBOTTE Philippe Co-président
 - o CHEVIRER, François, membre
 - o LECAUDE Yves, membre
 - o ROSE Claude, membre
 - o MOREAU Nina, membre
- Commission Pagaie santé
 - o PAOLETTI Catherine, Co-présidente
 - o COSTES Olivier, Co Président

	○ CAIVEAU Karine, membre ○ DURECU Stéphane, membre ○ KOEHLIN Daniel, membre ○ ROGER Mélanie, membre → Le ComEx valide la proposition de composition des commissions précédemment à l'unanimité.
2. Validation de la campagne PSF 2025	Le Président rappelle le contexte particulier de la campagne 2025 : - Contrainte budgétaire marquée par la baisse générale des crédits de 7% - Une enveloppe de 1 200 500€, en baisse de 5% par rapport à 2024, expliquée notamment par l'application d'un malus eu égard au niveau de soutien sur les projets féminisation et handikayak en 2024. - Un fléchage pour les territoires ultramarins de 135 100€. - Une part sanctuarisée : ○ 240 100 € à Développement de la féminisation ○ 120 050 € à Développement du handikayak - Une part territoriale de base de 705 200 € ○ Divisée en 3 parts : 50% pour les clubs, 25% pour les CDCK et 25% pour les CRCK. ○ Chacune de ces parts a ensuite été répartie entre les 12 régions en utilisant les 10 indicateurs de performance de la FFCK ainsi qu'un filet de sécurité permettant aux territoires en baisse au regard des indicateurs, de ne pas subir une réduction d'enveloppe trop importante. Dans le même objectif, l'enveloppe des clubs de chaque région a comme lors des précédentes éditions été scindée en deux parts : une part de performance associative pour les clubs répondant le mieux aux indicateurs de performance de la FFCK et une part projet à répartir sur l'ensemble des clubs éligibles en fonction de leurs projets. Suite aux différentes conférences territoriales, le COPIL s'est réuni ce jour, en présence Celia LE NENAN, représentante de l'ANS, et propose pour validation du Comex la proposition d'attribution suivante : ○ 608 653 € ont été attribués à des clubs (soit 50,7%) ○ 257 364 € ont été attribués à des CDCK (soit 21,4%) ○ 334 483 € ont été attribués à des CRCK (soit 27,9%) D'autre part : - 24,9% de l'enveloppe globale PSF 2025 soit 299 641 € ont été alloués au développement de la féminisation (Actions DP-11 + AH-N3), contre 6% en 2024 - 11,9% de l'enveloppe globale PSF 2025 soit 142 889€, ont été alloués au développement de la pratique du Handikayak (actions DP-10), contre 5% en 2024 - 5,2% de l'enveloppe globale PSF 2025 soit 62 536 €, ont été alloués au développement de l'accession territoriale, contre 6% en 2024. Le seuil des 15% de la note de cadrage de l'ANS n'est pas dépassé. - 1,98% de l'enveloppe globale PSF 2025, soit 23 746 €, ont été alloués au développement de la lutte contre toutes les formes de violences et les VSS, contre 0,6% en 2024. Il est à noter que la FFCK dans sa note de cadrage, avait imposé à chaque CRCK (sauf MAYOTTE et la MARTINIQUE) de porter une action EC-1-Lutte contre les violences.

	Patrick LEFOULON rappelle l'obligation de la production de justificatifs avant juin 2026. Un courrier de remerciement sera adressé aux présidents des CRCK. → Le Comité exécutif valide à l'unanimité de la campagne 2025 du PSF.
3. Point contentieux	La Secrétaire générale fait un point des dossiers juridiques en cours : - Dossier Disciplinaire engagé par décision du Comité Exécutif du 12 février 2025 - Le 24 avril 2025, le comité exécutif avait décidé de faire appel de la décision de la commission de première instance du 15 avril 2025, notifiée le 22 avril 2025. - Lors de sa séance du 20 mai 2025, l'organe d'appel a confirmé la décision de la commission de première instance et décidé de ne pas publier sa décision. La Secrétaire générale rappelle le devoir de réserve des membres du COMEX en particulier sur ces dossiers disciplinaires. - Dossier de conciliation avec un prestataire pour l'encadrement en équipe de France - o Dans le cadre d'un désaccord sur la mise en œuvre d'un contrat de prestation d'encadrement en équipe de France en 2024, une conciliation a été lancée afin de trouver un accord amiable. - o Pour rappel, il avait été mis fin aux fonctions d'un encadrement dans le cadre de la préparation d'un athlète. - o Après trois réunions de conciliation tenues en 2024 et 2025, un accord a été acté par le versement audit prestataire de la somme de 7 K€, au lieu et place des 21 k€ demandés par celui-ci. - o → Le Comité exécutif valide à l'unanimité le versement de 7 k€ en règlement dudit prestataire dans le cadre d'un accord de conciliation.
4. Convention avec l'ECA	Le Président rappelle le contexte de ce point : l'ECA souhaite disposer de bureaux au sein de la Maison des sports de pagaie. Dans ce cadre, une convention de mise à disposition à titre gracieux avait été signée fin 2024. Cette convention a été dénoncée par le nouvel exécutif puisqu'elle n'avait pas été examinée par le Conseil d'administration. De nouveaux échanges ont été entrepris entre le Président de l'ECA et le Président de la FFCK pendant les Championnats d'Europe durant lesquels Jean ZOUNGRANA a renouvelé sa demande d'installation du siège de l'ECA au sein de la Maison des sports de pagaie. Le Président de la FFCK interroge le Comité exécutif sur l'opportunité d'étudier cette demande, sous réserve de l'évaluation du loyer qui serait demandé. Le Comité exécutif estime qu'au regard de la configuration actuelle des locaux ouverts, des travaux seraient nécessaires pour accueillir une nouvelle structure à la Maison des sports de Pagaie. En outre, les fonctions antérieurement occupées par le Président de l'ECA seraient de nature à mettre en porte-à-faux les actuels collaborateurs de la FFCK. → Au regard des éléments précités, le Comité exécutif décide de ne pas donner suite à cette demande. Un courrier sera rédigé en ce sens.



5. Convention relative à l'organisation des championnats de France de slalom 2025 (BSM)	Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif.
6. Compte-rendu du Bureau Enseignement Formation du 18/03/25	Ce compte-rendu n'appelle à aucun commentaire. → Le Comité exécutif valide le compte-rendu de la réunion du Bureau Enseignement Formation du 18 mars 2025.
7. Certificat médical pratique loisir ou tourisme/pratique compétition fédérale	Tout participant à une compétition locale, départementale, régionale, conduisant à un classement officiel reconnu par la fédération française de canoë kayak, ou par ses structures déconcentrées, est soumis à la production d'un certificat médical pour son inscription. Cette obligation concerne également les manifestations loisirs donnant lieu à un classement et un chronométrage. Le comité exécutif s'interroge sur l'opportunité de revoir cette obligation afin de favoriser le développement de manifestations grand public. Patrick LE FOULON rappelle le contexte règlementaire. Le Comité exécutif n'est pas opposé à cette proposition sur le principe mais souhaite préalablement à tout travail de modification de l'annexe 10 que celle-ci ne présente pas de contre-indication de la MAIF, de la commission médicale de la FFCK et le service juridique.
8. Présence des membres du Comex sur les différents évènements	Le Président rappelle aux membres du Comité Exécutif les conditions de représentation sur les événements. Il est rappelé que les déplacements sur les World Games sont intégralement pris en charge par le CNOSF. Le Président informe également de l'opportunité pour la FFCK de récupérer l'organisation de deux évènements - Championnats du Monde de freestyle en juin à Millau lors des Natural Games suite à un problème d'eau en Allemagne. La décision de l'instance internationale serait prise le 30 juin 2025. - o Décision le 30/06 - Championnats d'Europe de Kayak-Polo suite au désistement de l'Italie. Sous réserve de la validation du Conseil d'administration, ceux-ci pourraient être attribués à Avranches.
9. Date et lieu Conseil d'Administration	Le calendrier des prochaines réunions des instances dirigeantes est présenté pour information : - COMEX - o 24/06 à 20h en distanciel - o En juillet en distanciel et présentiel, notamment pour avancer sur le plan de développement - o En août en distanciel - o En septembre en distanciel - o En novembre présentiel sur le marathon de l'Ardèche



	- Conseil d'administration - o Le 21 juin en distanciel - o En juillet, sur une thématique relative au plan de développement - o En septembre, en distanciel - o En novembre, en présentiel sur le Marathon de l'Ardèche
10. Date Conseil des Territoires et du Développement	Une réunion du Conseil des Territoires et du Développement est prévue le mercredi 2 juillet 2025 pour travailler sur l'élaboration du plan de développement.
11. Modification des annexes Slalom	Les C2 représentent une épreuve importante pour les vétérans. Bien que les M35 aient été incorporés au championnat de France équipage, la majorité des personnes navigant dans ces catégories sont des vétérans plus âgés. Il me semble important de leur conserver leur épreuve, d'autant plus lorsque le championnat de France master est à part. Les modifications se trouvent page 25 des annexes. - Article 12.1. le tableau des titres décernés a été modifié - les 3 colonnes C2H C2D et C2M ont été rajoutées - Article 12.2. Modification du texte les M35 par les masters. Le tableau des quotas a reçu 3 lignes en plus faisant apparaître les catégories -C2H, C2D et C2M. → Le Comité exécutif valide les propositions de modifications qui seront soumises à l'approbation du Conseil d'administration.
12. Dossier StopViolence	→ Le Comité exécutif approuve l'application du contrôle d'honorabilité sur l'ensemble des membres de commissions.
13. Avance de trésorerie pour le Comité Régional du Centre Val de Loire	→ Le Comité exécutif approuve le versement d'une avance de trésorerie de 20 000€ pour le CRCK Centre Val de Loire dans l'attente du versement des subventions.

ETUDE	
1. Projet de développement	Le Comité Exécutif est informé du lancement d'une consultation pour l'élaboration du projet de développement en déclinaison du projet politique.
2. Point Ressources Humaines	Suite au départ d'un juriste en fin de contrat, la Secrétaire générale informe le Comité exécutif de l'arrivée d'un stagiaire cet été en renfort du service accompagnement du réseau. Le recrutement d'un juriste en contrat de qualification à la rentrée de septembre 2025 est en cours.
3. Relations avec le stade nautique d'Ile-de-France	Le Comité exécutif est informé de la tenue le lendemain d'une réunion de la Fédération avec le délégataire en charge de la gestion du stade nautique olympique d'Ile-de-France concernant l'aménagement du bassin d'eau-vive.
4. Charte graphique et logo	Ce point n'est pas abordé en séance.



INFORMATIONS	
1. Campagne de renouvellement de la délégation 2025-2029/	Le Directeur technique national informe le comité exécutif de la campagne de renouvellement des délégations pour la période 2026-2029 sur laquelle avancent les services.
2. Rencontre des services (SG/DTN)	La Secrétaire générale informe le Comité exécutif de l'organisation de rencontres avec le Directeur technique national avec l'ensemble des services.
3. Rencontre Vallée tarentaise – Annecy	Le Président fait un point sur les dernières rencontres.
4. Renouvellement Convention FFCK Femix (Formation accès responsabilité Femmes Sport Mixité)	La précédente mandature avait conclu une convention avec l'association Fémix'Sport sur les enjeux de féminisation-mixité. Cette convention prévoit une relation privilégiée avec des programmes d'intervention soit en demi-journée, soit en journée complète. Le tarif est de 1440€HT + frais pour 1 journée pour un groupe entre 6 et 14 personnes. La convention arrive à échéance. → Le Comité exécutif valide le renouvellement de la convention avec Femix.
5. Reprise des travaux entamés autour des enjeux de féminisation	Clémence LAROCHE rappelle le contexte relatif aux travaux de la féminisation. La précédente mandature avait engagé des travaux pour dégager des axes stratégiques autour des enjeux de féminisation et de mixité. Ces travaux étaient pilotés par Fabienne Habrioux. Elle souhaite reprendre ces travaux en s'appuyant sur quelques cadres techniques et des représentants de clubs. Elle indique construire une dynamique d'intervention et s'interroge sur l'articulation de ces travaux avec ceux entamés sur le développement.
6. Bilan COMEX - Championnat d'Europe Slalom	Le Directeur technique national présente un premier bilan des championnats d'Europe de slalom qui se sont déroulés à Vaires-sur-Marne. Il se réjouit de l'organisation, de la présence des jeunes et des premiers retours financiers.
7. Information du DTN	Le Directeur technique national informe le Comité exécutif de l'organisation d'une réunion des CTR, en présence de quelques chefs de service, les 26 et 27/06 à Avignon. Il confirme la signature du contrat de performance dès son arrivée et du versement rapide de la subvention, ce dont il remercie les équipes et en particulier pour leur soutien et l'ANS pour sa réactivité.

Fin de la réunion à 21h15

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral

